



Cet itinéraire est fourni à titre informatif. Son contenu n'engage à l'égard de personne la responsabilité de l'association du Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix ni des communes parcourues, notamment en cas de dommage découlant de son utilisation. Il revient au randonneur de prendre toutes les précautions nécessaires à sa sécurité sur le terrain et à se conformer aux directives et instructions des autorités nationales ou locales compétentes. Ne pas jeter sur la voie publique. Map data © OpenStreetMap contributors.

## Itinéraire

**DÉBUT DU PARCOURS : PARKING DU PARC DES CÉLESTINS** > Enfoncez-vous dans le parc en direction du château. **KM 0.30 - ÉTAPE 1** > Continuez sur le chemin principal jusqu'à la sortie rue Eugène Moutard Martin, tournez à gauche puis rapidement sur votre droite le long de la Sallemouille. À l'intersection avec la rue Pasteur, tournez à droite et regagnez les berges de la Sallemouille. **KM 1.3 - ÉTAPE 2** > Le chemin continue ainsi jusqu'au domaine de Bellejame. Au niveau du stade, rejoignez la rue des Vieux Gagnons jusqu'à un petit parking. **KM 2.3 - ÉTAPE 3** > De retour du domaine de Bellejame, allez tout droit sur le chemin des châtaigniers avant de prendre la deuxième à droite. Au bout de celle-ci, tournez à gauche sur une route étroite. En arrivant à la Francilienne, la route tourne à droite. Rapidement vous passez sous le tunnel, le chemin oblique vers la gauche et longe la route. Empruntez le chemin du Fay sur votre droite qui remonte jusqu'au plateau de Couard. **KM 4.68 - ÉTAPE 4** > Laissez sur votre droite un premier chemin et prenez la route de Couard vers la vallée. Passez sous la Francilienne et continuez. À l'intersection, poursuivez sur la rue Eugène Moutard Martin puis tournez à gauche sur la rue Gambetta. Continuez et laissez sur votre gauche la route de Beauvert pour emprunter la rue de la Sallemouille. Prenez le petit chemin de l'Hôtel Dieu sur votre gauche puis tournez à droite à l'intersection avec une route étroite. **KM 7.75 - ÉTAPE 5** > Continuez sur cette route pendant 1,5 km jusqu'à la route départementale. **KM 9.30 - ÉTAPE 6** > Traversez la route pour rejoindre un espace plus sécurisé. Rapidement, un petit chemin descend le long du ruisseau de l'étang. Tournez à droite à la lisière du bois et regagnez la route. Traversez la route départementale et prenez la première à gauche jusqu'à la route d'Orsay. **KM 11.2 - ÉTAPE 7** > De là, tournez à droite et longez la route sur 70 mètres avant de vous engager sur un petit chemin qui descend. **KM 11.7 - ÉTAPE 8** > Continuez sur le chemin de la Ronce et prenez à droite la rue Voltaire qui traverse la Sallemouille avant d'obliquer à gauche. Un petit chemin permet de retrouver le fil de l'eau et d'y traverser la Sallemouille. Remontez jusqu'au chemin du gué en contre-bas de la route d'Orsay. Un petit chemin redescend sur la droite vers la rue de Waldsassen. À l'intersection, prenez à droite sur la route de Beauvert qui se prolonge jusqu'au parking. **KM 13.9 - ARRIVÉE**

## Un héritage construit au fil de la Sallemouille

Lancez-vous dans un voyage sur une des communes du Triangle Vert, Marcoussis. Cet itinéraire vous racontera l'histoire de ce territoire singulier entre un plateau agricole et une vallée habitée. Partez à la découverte de la Sallemouille, les digues et étangs et les grands domaines d'autrefois en empruntant des chemins méconnus. Lors de votre promenade, veillez à adopter un comportement respectueux envers ce territoire préservé et à ne pas troubler l'activité de la faune et de la flore.

## Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert regroupe les communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Nozay, Villebon-sur-Yvette, ainsi que leurs agriculteurs, et les accompagne dans leurs projets portant sur l'agriculture périurbaine. Tous ensemble travaillent à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire.

### INFOS PARCOURS

Randonnée pedestre ou VTT

Durée : 3h30 à pieds

Distance : 13,9 Km

Niveau : facile

Départ : Marcoussis

Mairie Parc des Célestins



DU TRIANGLE VERT



**#2**  
**UNE**  
**VALLÉE**  
**HABITÉE**  
Marcoussis

LES ITINÉRAIRES





**KM 0.30 - ÉTAPE 1:** Le domaine des Célestins, traversé par les eaux de la Sallemouille, s'offre à vous au travers de ses hautes grilles sur un muret de meulières. Construit en 1404 par Jean de Montagu, un ancien monastère y était autrefois alimenté par les eaux de la Sallemouille. Détruit à la Révolution, un château le remplace en 1860. Du monastère, il ne reste que deux caves en enfilade et quelques ruines. Depuis 1974, le domaine appartient à la mairie de Marcoussis qui y a développé un véritable pôle culturel autour d'une salle de spectacle et de l'École des arts dans le Château et ses communs.



**KM 1.3 - ÉTAPE 2:** Ce sont les débordements intempestifs du cours d'eau dans les champs avoisinants qui lui valurent ce nom, pour le moins, humide. La Sallemouille a toutefois favorisé le développement de l'activité maraîchère de la commune. En témoignent les nombreux lavoirs au bord de la rivière qui étaient dédiés au nettoyage des légumes. Pour maîtriser les débordements de la Sallemouille et assainir sa vallée, des digues et étangs furent aménagés par Jean de Montagu, au début du XV<sup>e</sup> siècle. Deux de ces digues furent construites à l'Ouest de la commune. Plus en aval de la Sallemouille, vous pourrez approcher les vestiges d'une troisième digue : la digue de l'Étang-Neuf, construite par l'amiral de Graville à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et désormais asséchée.

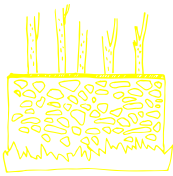


**KM 2.3 - ÉTAPE 3 :** À la lisière du bois, vous pouvez apercevoir un dôme de meulière recouvert de lierre. C'est une glacière cylindrique édifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle par le dernier seigneur du domaine, Charles Thomas. Sa situation isolée et ombragée permettait de conserver de la glace issue de la pièce d'eau appelée miroir. Le fond de la glacière a aujourd'hui été bétonné au siècle dernier pour en faire une réserve d'eau pour arroser les cultures voisines. Elle était à l'origine une véritable composante du domaine de Bellejame. Acquis par Jean de Montagu en 1399, ce domaine fut transformé par la succession des seigneurs qui occupèrent ce fief jusqu'à la Révolution française qui lui donna sa structure actuelle (murs d'enceinte, potager, vignes et glacière). Aujourd'hui, le boisement Sud est une forêt départementale tandis que la partie Nord est occupée par le Centre National du Rugby (CNR). En poursuivant sur la rue des Cornutas (grosses violettes que les épouses de cultivateurs vendaient aux Halles de Paris), vous croiserez la rue de la Carrière qui remonte jusqu'à l'ancienne carrière du Fays. Cette rue était autrefois aménagée pour descendre le grès par wagonnets jusqu'au bas du coteau (il reste encore les bâtiments de la cantine de la carrière dans le bas de la rue).



**KM 4.68 - ÉTAPE 4** Une fois sur le plateau, à la lisière du coteau boisé, les champs s'étendent à perte de vue et découpent la silhouette de la ferme de Couard. Les traces de cet établissement remontent en 1203, lorsque

des métayers passèrent un contrat avec la paroisse de Bruyères-le-Châtel. La ferme a été vendue mais les terres sont cultivées depuis trois générations par la même famille de maraîchers. Cette dernière perpétue l'histoire des maraîchers parisiens, notamment en continuant de commercialiser une partie de sa production sur les marchés ainsi qu'au Cours des Halles de Marcoussis.



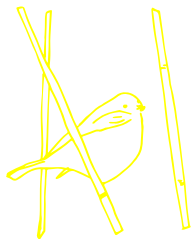
**KM 7.75 - ÉTAPE 5 :** En laissant la Francilienne et la plaine du Mesnil, la vallée de la Sallemouille s'offre à vous, délimitée par le boisement du Grand Parc sur le coteau nord et la route d'Orsay qui s'étire à son pied. Cette route historique fut construite lors de l'aménagement des digues, les supports de chaussées raccordant Marcoussis à Orsay et Versailles par de grands axes. Le développement de la ville s'est organisé entre cette voie et la rivière, expliquant aujourd'hui sa morphologie linéaire en pied de coteau. Le mur d'enceinte en grès délimitait autrefois le domaine du château de Bel Ébat, désormais propriété de la société Colony Capital (DATA IV). Des caves datant de l'époque du château existent encore, mais leur accès est restreint à des cheminées d'aération à l'intérieur du parc.



**KM 9.30 - ÉTAPE 6 :** Vous traversez la plaine agricole de Beauvert dont l'histoire est étroitement liée aux travaux des digues réalisés par Jean de Montagu. À l'une des extrémités de la digue du Grand Étang, la plus importante, un aménagement en étoile au carrefour des routes de chasse servait de lieu de rendez-vous. C'est à cet endroit qu'en 1774, Perronet construisit pour Louis XV le pavillon royal. Le bâtiment de forme rectangulaire, en pierres de taille, avec des façades à refend (canal taillé dans le parement d'un mur pour simuler le tracé des joints de maçonnerie) est aujourd'hui une propriété privée et partiellement classée à l'inventaire des monuments historiques, que vous pouvez observer depuis la route. Le Grand Étang fut transformé en prairie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et remplit désormais une fonction préventive contre les inondations. Cette digue a également permis d'assainir la vallée et d'étendre la superficie de ses terres arables. Issue de ces aménagements historiques, la plaine de Beauvert est aujourd'hui une entité agricole remarquable, essentiellement occupée par des grandes cultures. Depuis 1990, l'ESAT la Vie en Herbes, que vous croiserez sur votre chemin, y accueille 80 travailleurs handicapés pour cultiver et commercialiser des plantes aromatiques bio sous forme de tisanes et d'aromates.



**KM 11.2 - ÉTAPE 7 :** La Brasserie est née d'une volonté de valoriser les ressources du territoire et notamment de ses grandes cultures céréalières (blé, orge). Ce projet fut porté par des brasseurs amateurs en partenariat avec le Triangle Vert avec pour objectif de valoriser l'orge produit sur le territoire sous la forme d'un produit convivial. Pour y parvenir, la prochaine étape consiste en l'installation d'une malterie séparée du bâtiment principal.



**KM 11.7 - ÉTAPE 8 :** Vous redescendez maintenant au niveau de l'Étang du Gué, anciennement Petit Étang, remis en eau en 1978. Il s'agit d'un plan d'eau de 2,5 hectares situé sur la Sallemouille. La réouverture de l'étang fut initiée par une volonté politique de dévoiler d'avantage le chemin de l'eau aux usagers tout en contribuant à la gestion des crues et de la pêche. Un chemin fait aujourd'hui le tour de l'étang et permet de découvrir les richesses de ce milieu humide. Les roselières y sont très présentes, véritables lisières entre l'eau et la terre où de nombreuses espèces vivent, se nourrissent et se reproduisent tels que le Bruant des roseaux et la Locustelle tachetée. Essentiellement composées de roseaux, ces formations végétales participent à la régulation des crues et à la filtration des eaux vers les nappes phréatiques. Avant de regagner le parc des Célestins, vous empruntez un petit pont sur la Sallemouille, lieu de l'ancien passage à gué qui a laissé son nom au hameau. Vous terminez cette promenade en contournant la propriété des Apprentis d'Auteuil comprenant le château de Montagu et un lycée horticole et paysager.

 **L'ESAT LA VIE EN HERBES** est un Etablissement et service d'aide par le travail (esat) qui accueille des adultes en situation de handicap pour apprendre à cultiver et conditionner des plantes aromatiques et médicinales biologiques. Leurs produits peuvent se commander en ligne ou se trouver à la Ferme des Potagers  [www.lavieenherbes.fr](http://www.lavieenherbes.fr)  **LES POTAGERS DE MARCOUSSIS** et la conserverie coopérative sont des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Chantiers d'insertions, sous statut associatif loi 1901, ils ont pour support d'activité la culture biologique de fruits et légumes de saison et la transformation alimentaire. Tous leurs produits sont distribués en circuits courts et disponibles à la boutique de la Ferme  Chemins de Regard 91460 Marcoussis / 01.64.49.52.80  **LA BRASSERIE ARTISANALE DE MARCOUSSIS** vous propose sa gamme de bières Ox'Bier, réalisées avec passion par les Ochs, père et fils. Venez déguster ces bières artisanales réalisées avec passion par les OCHS père et fils, brasseurs de votre région ! Vous pourrez également fabriquer votre propre bière et rentrer dans la confrérie des brasseurs.  50 Route d'Orsay, 91460 Marcoussis / 01.69.63.45.54  **LE COURS DES HALLES.** Arlette et Frédéric Mascetti vous proposent tous les produits maraîchers de saison de leur ferme, ainsi que d'autres produits locaux (champignons et conserves bio de la ferme des Potagers, herbes aromatiques de l'ESAT, lentilles vertes bio de D.Skura à Nozay, pain bio de M Le Guillou produits laitiers, jus...)  14 Rue Alfred Dubois, 91460 Marcoussis / 01.69.80.66.04  **SYNDICAT D'INITIATIVE.** L'équipe du syndicat d'initiative vous accueille et met notamment à votre disposition une importante documentation sur Marcoussis et la région. Horaires : Le jeudi et le samedi, 9h15 - 12h.  17 Rue Alfred Dubois, 91460 Marcoussis / 09.64.04.10.16.

Retrouvez toutes les parcours et informations sur le site [www.trianglevert.org](http://www.trianglevert.org). Les dépliants sont aussi disponibles dans chacune des mairies du Triangle Vert et à l'Office Départemental du tourisme de l'Essonne. Conception éditoriale et graphisme réalisés par l'Atelier de l'Ours avec le concours de l'Association Historique de Marcoussis.